

Fonds Desjardins

Obligations mondiales à rendement global



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
PGIM Fixed Income

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe mondial

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- Les surpondérations des obligations de sociétés à rendement élevé de pays développés, des obligations de sociétés de première qualité de pays développés ainsi que des obligations d'État de pays émergents
- La sélection des obligations d'État de pays émergents (surpondérations du Mexique et de l'Indonésie)
- La surpondération de la durée et la position sur la courbe des taux du Royaume-Uni

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- La sous-pondération sectorielle des produits titrisés d'organismes fédéraux de pays développés
- La surpondération sectorielle des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) de pays développés
- La sous-pondération des taux de la Chine

Changements importants apportés durant la période

- Durée ou courbe
 - La limitation continue du risque de taux d'intérêt actifs du portefeuille
- Secteurs
 - Le risque d'écart a augmenté pour les obligations de sociétés de première qualité (finances) et les obligations d'agences ou supranationales de pays développés (quasi).
 - Le risque d'écart a diminué pour les obligations du Trésor de la zone euro et les TACHC de pays développés.
- Qualité du crédit
 - Diminution de l'exposition aux obligations cotées AA+
 - Augmentation de l'exposition aux obligations cotées A-

Fonds Desjardins

Obligations mondiales à rendement global



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
PGIM Fixed Income

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe mondial

Changements importants apportés durant la période (suite)

→ Régional

- Augmentation de l'exposition aux pays centraux européens (France, Allemagne et Pays-Bas) et diminution de l'exposition aux pays périphériques européens (Portugal)

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.